



Communiqué de presse

3 novembre 2021

Trois Maisons de l'Essonne labellisées France Services

François Durovray, Président du Département de l'Essonne, et Éric Jalon, Préfet de l'Essonne, se sont rendus mardi 2 novembre dans les trois Maisons de l'Essonne de Viry-Châtillon, Brétigny-sur-Orge et Corbeil-Essonnes désormais labellisées France Services. Outre l'accès aux services départementaux, ces structures offrent la possibilité aux Essonnais d'effectuer leurs démarches pour d'autres services publics comme la Caisse allocations familiales (CAF) ou encore la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

Depuis 2020, avec l'ouverture de la Maison de l'Essonne de Viry-Châtillon, le Département de l'Essonne déploie progressivement ces guichets uniques qui regroupent les services départementaux : Maison des solidarités, Centre de Protection maternelle et infantile (PMI), Pôle santé, Espace numérique équipé de postes informatiques et labellisé « Point relai Caisse d'allocations familiales (CAF) ». Ils constituent aussi des lieux d'accueil et d'information sur les politiques initiées par le Département pour les partenaires, notamment les autres collectivités.

En 2020, le Département de l'Essonne a sollicité auprès de l'Etat la labellisation de trois Maisons de l'Essonne (Viry-Châtillon, Brétigny-sur-Orge et Corbeil-Essonnes). Ces labellisations se sont concrétisées ce 2 novembre 2021 par la signature d'une convention départementale France Services entre le Département, l'Etat et les neuf opérateurs partenaires de France Services : direction départementales des finances publiques, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Pôle emploi, Caisse allocations familiales (CAF), Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Mutualité sociale agricole (MSA), La Poste.

Les espaces France Service, qui seront au nombre de 26 en Essonne à la fin de l'année 2022, ont pour vocation de proposer, à moins de 30 minutes, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, un accompagnement pour toutes les démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

L'objectif du partenariat mis en place entre France Service et ces trois Maisons de l'Essonne est double : compléter l'offre de services départementaux de proximité proposée aux usagers et renforcer l'accessibilité aux services publics via un accompagnement numérique assuré par les agents départementaux des Maisons de l'Essonne et les conseillers numériques financés par l'Etat.

Contacts presse : Luce Margonty

lmargonty@cd-essonne.fr / 06 08 10 50 84



Préfecture de l'Essonne : pref-communication@essonne.gouv.fr / 01 69 91 90 54